



AU FAIT

LES POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-EST

24 avril 2019

Plan capital

Le Conseil a adopté le Plan capital 2019-2020 dont les trois priorités sont : acquisition du site et bâtiment de l'école Sainte-Catherine au Lac La Biche; modernisation de l'école Beauséjour à Plamondon; nouvelle école à Athabasca.

Directives administratives

Le CSCE a ratifié l'ajout ou la modification des Directives administratives suivantes : DA 137, Environnement sans tabac; DA 401, Recrutement des directions et DA Audition et délégation. (Adoptée 230419-5.4)

Budget 2019-2020

L'administration a présenté des éléments qui pourraient figurer dans le prochain budget, les principaux étant l'instruction, l'administration, les opérations et le transport scolaire.

Recrutement d'une nouvelle direction générale du CSCE

Le 24 avril, le Conseil annoncera qu'il est à la recherche d'une nouvelle direction générale. Les cinq conseillers scolaires participeront aux entrevues de sélection le jeudi 23 mai. Par la suite, le bureau du Registraire du ministère de l'Éducation doit confirmer la nomination à l'intérieur de 30 jours, or idéalement le CSCE pourrait dévoiler le nom de la direction générale avant la fin de l'année scolaire avec une entrée en fonction entre la mi-juillet et le début août.

Formation LIFE

Le 3 avril, Caroline Maillet-Rao, coordonnatrice du CÉFFA, a présenté une formation d'une journée sur les documents *LIFE*. M. Lemire a remercié les participants Nathalie Beland, conseillère scolaire, Josée Verreault, les cinq directions d'école et les enseignants qui pourraient accepter d'être facilitateurs d'Alliance Gai-Hétéro (AGH) à leur école – Colette Déchaine, Franco Giammarioli et Julie Larouche.

Cette formation a permis aux participants de s'éduquer sur les fondements d'éventuelle implantation d'AGH conformément au document *LIFE* et au *Guide pastoral pour le cadre de travail LIFE* conçus par les évêques et les directions générales catholiques de l'Alberta.

Les participants ont compris les distinctions fondamentales qui existent entre la DA 129 *Orientation et identité sexuelle* qui explicite la



composante juridique, et la position des évêques de l'Alberta énoncés dans *LIFE*.

Les directions ont revu leur rôle comme premier responsable dans la formation initiale d'AGH et la nécessité de travailler étroitement avec la direction générale, d'une part, pour la mise sur pied et, d'autre part, d'appuyer le facilitateur nommé à l'école pour accompagner le groupe. On a aussi compris le rôle d'intermédiaire que la direction générale peut jouer entre l'Évêque et le Ministre.

Finalement, on a rappelé la primauté de la formation et du bon jugement des enseignants dans leur rôle de facilitateur.

fourgonnettes, le CSCE continuera à payer l'assurance et remettra la même somme qu'auparavant dans leur budget décentralisé.

Francophonie Jeunesse de l'Alberta

Sympa César, nouveau président de FJA, et Gabriel Kreiner, directeur général, rencontreront le conseil d'école du Sommet le 13 mai. Dans le cadre de cette rencontre, ils souhaitent parler du rôle et de l'historique de l'organisme, décrire les activités principales ainsi que leur mandat et valeurs.

Formation sur le monde indigène passé et présent

L'administration a organisé une journée de sensibilisation et d'information le 25 avril à Blue Quills, l'université autochtone située à l'ouest de Saint-Paul. Des conseillers scolaires, directions d'école et membres de l'équipe administrative y participeront.

Formule pour fourgonnettes des écoles

L'administration a présenté une formule provisoire pour calculer la valeur pondérée des trajets en autobus comme moyen pour compenser les écoles pour la perte des fourgonnettes. La formule est basée sur les trois types de déplacements (local, régional et provincial) plus une pondération en fonction de la distance et de l'historique d'usage : voyage local, 65 \$; voyage régional, 200 \$; voyage hors région 800 \$. Pour les écoles qui garderont des

Teachers' Employer Bargaining Association (TEBA)

La table centrale (provinciale) a ratifié l'entente 2018-2020 le 16 mars et l'Alberta Teachers' Association l'a également ratifiée au début avril. Les clauses relativement au congé de maternité et la paie pour vacances seront mises en vigueur dès le 1^{er} mai 2019.

Quoique les négociations locales ne sont pas terminées, la Public Education Collective Bargaining Act stipule que la nouvelle ronde de négociations locales doit reprendre à l'intérieur des 60 jours de la ratification des termes convenus à la table centrale, or les négociations devront reprendre au début juin 2019 pour la prochaine convention collective.



Modernisation de la Loi sur les langues officielles

Le président de la Fédération des conseils scolaires francophones, Réginald Roy, a partagé le message des quatre conseils francophones lors d'une session de consultation sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles à Edmonton le 23 avril. La FCSFA a accentué l'importance pour la francophonie d'obtenir des infrastructures équivalentes à celle de la majorité; de recevoir un financement accru dans le cadre du PLOÉ; d'établir un poste de sous-ministre francophone au ministère de l'Éducation; et, de rétablir le secteur Direction de l'éducation française.

Alberta School Board Association (ASBA)

Sonya Vincent représentera le Conseil au Spring General Meeting de l'ASBA à Red Deer les 3 et 4 juin.

Cours de S-Endorsement / MELT

Les autorités scolaires ont reçu une prolongation jusqu'au 31 juillet pour donner l'ancienne formation S-Endorsement aux individus dont le permis de conduire de classe 1 ou 2 a été obtenu avant le 10 octobre 2018. Un nouveau chauffeur n'ayant pas une classe 5 et désireux d'obtenir le S-Endorsement, peut suivre le cours de 16 heures et défier les examens du programme MELT. Après le 31 juillet, les nouveaux chauffeurs d'autobus devront obligatoirement suivre les cours de MELT de 53,5 heures.

SchoolMessenger – Texte SMS

Nos écoles utilisent gratuitement le système SchoolMessenger pour notifier les parents via cellulaires pour transmettre des renseignements importants. Conjointement avec SchoolMessenger, la campagne SMS Text Opt-In a été lancée le 24 avril et cinquante pour cent des parents s'étaient déjà inscrits la première journée.

Excursion de l'école Beauséjour au Québec

Félicitations à Francis Lamoureux qui amènera 10 élèves de la 7^e à la 10^e au Québec du 17 au 23 mai 2019. Les adultes accompagnatrices sont Brenda Côté et Andrea Plamondon (une mère). Ils iront à Montréal, Québec et Tadoussac.

Excursion de l'école Sainte-Catherine au Québec

Félicitations à Kathiana Marc qui amène trois élèves de la 4^e et 6^e au Québec du 11 au 16 mai 2019. Deux parents de l'école accompagneront le petit groupe à Montréal et Québec.

Récipiendaires de la 19^e édition de la Chicane albertaine

Félicitations aux lauréats du CSCE qui se sont distingués lors de la Chicane tenue au camp Goldeye à Nordegg du 11 au 14 avril. Le Centre de développement musical et l'UniThéâtre ont réuni plus de 200 jeunes artistes franco-albertains.



- 3^e prix de la Chicane 10-11-12 : Destination X, École des Beaux-Lacs
- 1^{er} prix de La Chicane 7-8-9 : 7up, École Beauséjour
- 2^e prix de la Chicane 7-8-9 : Orion abandonné, École Beauséjour
- Prix du meilleur esprit d'équipe toutes catégories confondues : Chanterelle, École du Sommet
- Prix chanson coup de cœur du jury : Le hockey du groupe Chanterelle de l'École du Sommet
- Prix du public 7-8-9 : Orion abandonné, École Beauséjour
- Prix des musiciens distingués 7-8-9 : Zayden Bourassa, École Beauséjour

Félicitations à Naguy Martin Renaud

Naguy, élève en 12^e année à l'école Voyageur, a été élu trésorier de FJA lors du GOAGA à Jasper en mars dernier.

Fête des finissants

Les dates établies sont : Beauséjour le 29 juin en soirée; Beaux-Lacs le 1^{er} juin à 15h30; Voyageur le 22 juin ; Sommet (incertain).

Dates des prochaines réunions du CSCE

Les prochaines réunions ordinaires auront lieu à 16h le 21 mai et le 18 juin. Les conseillers ont demandé que la réunion organisationnelle soit tenue le 18 juin et non en octobre comme la pratique antérieure le voulait.

Si vous désirez vous inscrire à l'ordre du jour à titre de délégation ou encore pour vous faire entendre, vous devez le faire soit par écrit, soit en téléphonant à la direction générale au moins une semaine avant la tenue des réunions.

Pour plus de renseignements, communiquer avec le bureau central au (780) 645-3888.